

224C1784
FR0000054322-FS0714

2 octobre 2024

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CIBOX INTER@CTIVE
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} octobre 2024, M. Laurent Balian a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 26 septembre 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CIBOX INTER@CTIVE¹ et détenir individuellement 12 640 800 actions CIBOX INTER@CTIVE représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,78% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société CIBOX INTER@CTIVE.

À cette occasion, le concert composé de M. Ming-Lun Sung, M. Laurent Balian et M. Georges Paul Lèbre n'a franchi aucun seuil et détient, au 26 septembre 2024, 39 099 318 actions CIBOX INTER@CTIVE représentant 48 832 836 droits de vote, soit 15,42% du capital et 18,45% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Ming-Lun Sung	16 017 149	6,32	20 871 798	7,89
Laurent Balian	12 640 800	4,99	12 640 800	4,78
Georges Paul Lèbre	10 441 369	4,12	15 320 238	5,79
Total concert	39 099 318	15,42	48 832 836	18,45

¹ Société transférée sur Euronext Growth Paris le 30 septembre 2022.

² Sur la base d'un capital composé de 253 481 108 actions représentant 264 651 394 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.